

production mondiale des vivres de base et d'autres produits agricoles essentiels, de manière qu'elle excède annuellement d'au moins 1 à 2 p. 100 le taux d'accroissement de la population pendant les cinq prochaines années;

- b) de dresser les programmes de vulgarisation et d'éducation nécessaires pour dispenser aux cultivateurs les connaissances techniques dont ils ont besoin pour augmenter la production;
- c) de réformer les régimes agraires dans plusieurs pays où la superficie désavantageuse des fermes, le morcellement des domaines, la mauvaise répartition de la propriété foncière, les loyers exorbitants, les impôts injustes, l'instabilité du fermage, l'endettement perpétuel et le manque de titre incontestable à la terre et à l'eau, s'opposent au relèvement de la production agricole;
- d) de fournir des capitaux suffisants pour développer l'agriculture, sur le plan national et international.

Vu qu'un projet d'expansion agricole ne saurait réussir si les cultivateurs ne sont pas certains de pouvoir écouler leurs produits à des prix raisonnables sur des marchés sûrs et stables, la Conférence a décidé de proroger le mandat de la Commission des produits. Cet organisme, composé de représentants de quatorze nations, y compris le Canada, a été créé pour étudier les excédents et les insuffisances de produits et servir de tribune aux États membres qui désirent aviser aux mesures internationales dont le besoin se fait sentir. La Commission aide à régler l'acheminement des excédents de denrées des pays qui les produisent vers les pays déficitaires. En outre, elle étudie les moyens à prendre pour améliorer la situation du marché agricole, à l'échelle tant nationale que mondiale.

### Budget de l'Organisation

Le budget de l'Organisation a été fixé à \$5,250,000 pour la période 1952-1953, soit une augmentation de \$250,000 sur les crédits accordés les années précédentes. La contribution du Canada a été portée à \$238,350 (soit 4.54 p. 100) pour l'année 1952 et à \$249,900 (soit 4.76 p. 100) pour l'année 1953. La quote-part du Royaume-Uni est de 14.35 et 15.03 p. 100, et celle des États-Unis de 30 p. 100 pour l'une et l'autre année.

### Participation du Canada

La participation du Canada à l'activité de l'OAA, depuis sa fondation, a été plus importante qu'on ne pense. Nombre de Canadiens éminents ont, dès le début, fait partie du personnel de l'OAA ou entretenu avec elle des relations très étroites. La délégation du Canada à la dernière Conférence de l'OAA se composait de M. James G. Gardiner, ministre de l'Agriculture, de M. G. S. H. Barton, adjoint spécial au ministre, de M. H. H. Hannam, président de la Fédération canadienne des agriculteurs et de plusieurs autres experts de l'État en matière d'agriculture, de pêche, de sylviculture et de nutrition.

M. Barton est l'un des fondateurs de l'OAA. En sa qualité de sous-ministre de l'Agriculture, de 1932 à 1949, et plus récemment à titre d'adjoint spécial à M. Gardiner, il a rendu des services inestimables à l'Organisation. Il a été président du Conseil de l'OAA et de la Commission des produits, et membre du Groupe d'étude du programme de travail et des problèmes à long terme qui s'y rattachent. Retraité depuis janvier dernier, M. Barton n'en continuera pas moins de s'occuper des travaux de l'OAA en qualité de membre du Comité permanent de coordination qui conseille le Directeur général.

Sur les 600 employés titularisés de l'OAA, une trentaine sont des Canadiens qui participent à toutes les sphères d'activité de l'Organisation. Parmi les plus en vue,

men  
M.  
sylv  
ferr  
de  
dive  
sylv  
  
aux  
l'OA  
l'Or  
vent  
ann  
réal  
s'est  
la p  
les b  
insp  
men

Monsi  
nation  
de l'O

Février